Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 035-213500895-20260601-2026039-DE

Département
ILLE-ET-VILAINE
Commune
LA COUYERE

N° 2026039

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-six, le 01 juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Couyère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil à l'étage, sous la Présidence de Madame Jacqueline SOLLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/05/2026

Présents : Mme SOLLIER Jacqueline, M. LUCAS Antoine, Mme ALIX Céline, M. LUNEL Arsène, M. HALLET Jérôme, M. FILÂTRE Alain, M. HEUDIARD Bruno, Mme COGNERAS Aurélie
Absentes excusées : Mme ROUAZE Tamara, Mme LEMOINE Julie, Mme DAMON Solenne
Secrétaire : Mme COGNERAS Aurélie

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE TRAVAIL MME METHNANI FAÏZA :

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que Mme Faïza METHNANI est employée par la commune pour assurer le ménage sur l'ensemble des bâtiments communaux, réception des repas, service à la cantine, accompagnement des enfants dans le car, surveillance de la récréation, état des lieux salle Astrolabe… . et que son contrat de travail prend fin le 31 juillet 2026.

Madame le Maire propose de renouveler le contrat de travail de Mme Faïza METHNANI pour une durée déterminée de un an, soit du 01 août 2026 jusqu'au 31 juillet 2027.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au renouvellement de ce contrat de travail.

Le Maire,
Jacqueline SOLLIER